

Image not found or type unknown



Dépôt de marque similaire

Par **Laetitiaaa**, le **21/09/2025** à **17:06**

Bonjour,

J'ai une société que j'appellerai ici City. Je souhaiterais déposer la marque City dans plusieurs domaines.

Après des recherches sur le site de l'Inpi, la marque City existe déjà dans le même domaine. Par contre elle se trouve en Suisse, les logos ne sont pas du tout les mêmes et bien que nous sommes dans le même domaine, nous ne travaillons pas la même matière première.

Puis-je déposer la marque The City ou City CC ou vais-je au devant de problème? Ou avez-vous des conseils. Ma société est existante depuis un an et toute la charte graphique a été travaillé autour de ce nom.

Merci pour vos retours .